

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission du 6 août 2008 déclarant certaines catégories d'aide compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (Règlement général d'exemption par catégorie)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2010/C 139/08)

Numéro de l'aide	X 780/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	LUENEBURG Zones mixtes	
Organe octroyant l'aide	Investitions- und Förderbank Niedersachsen – NBank Günther-Wagner-Allee 12-16, 30177 Hannover www.nbank.de	
Titre de la mesure d'aide	Qualitätsmanagement im Sozial- und Gesundheitswesen	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	§ 44 Niedersächsische Landeshaushaltsordnung i.V.m. Art 39 VO (EG) Nr. 800/2008 (Allgemeine Gruppenfreistellungsverordnung) i.V.m. der Richtlinie über die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung von Maßnahmen im Rahmen des Programms «Weiterbildungsoffensive für den Mittelstand (WOM)»	
Type de mesure	l'aide ad hoc - BUPNET GmbH	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Date d'octroi	24.8.2009	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	EUR 0,15 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	CCI-Code OP Ziel Konvergenz: 2007DE051PO003 genehmigt durch die Entscheidung der Europäischen Kommission vom 24. Juli 2007 - 0,10 EUR (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

http://cdl.niedersachsen.de/blob/images/C62448208_L20.pdf

Numéro de l'aide	X 781/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	BRAUNSCHWEIG, HANNOVER, WESER-EMS Zones mixtes	

Organe octroyant l'aide	Investitions- und Förderbank Niedersachsen – NBank Günther-Wagner-Allee 12-16, 30177 Hannover www.nbank.de	
Titre de la mesure d'aide	Fair	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	§ 44 Niedersächsische Landeshaushaltsordnung i.V.m. Art 39 VO (EG) Nr. 800/2008 (Allgemeine Gruppenfreistellungsverordnung) i.V.m. der Richtlinie über die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung von Maßnahmen im Rahmen des Programms «Weiterbildungsoffensive für den Mittelstand (WOM)»	
Type de mesure	l'aide ad hoc - Hanno Bildung und Beruf GmbH	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Date d'octroi	25.8.2009	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	EUR 0,37 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	CCI-Code OP Ziel RWB: 2007DE052PO007 Genehmigt durch Entscheidung der Europäischen Kommission vom 13. Juli 2007 - 0,19 EUR (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

http://cdl.niedersachsen.de/blob/images/C62448208_L20.pdf

Numéro de l'aide	X 788/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	LUENEBURG Article 107(3)(a)	
Organe octroyant l'aide	NBank Günther-Wagner-Allee 12 - 16 30177 Hannover www.nbank.de	
Titre de la mesure d'aide	Zuwendung zur Förderung der Integration von Frauen in den Arbeitsmarkt (FIFA) für Gesellschaft für Qualitätsentwicklung, Bödekerstr. 18, 30161 Hannover Projekt: «Modellprojekt zur Förderung der Vereinbarkeit von Beruf und Familie - Konvergenz»	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Richtlinie über die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung der Integration von Frauen in den Arbeitsmarkt (FIFA) - MBl. 2007, Nr. 49, Seite 1399	
Type de mesure	Régime d'aide -	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	1.7.2009 - 31.12.2011	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	

Type de bénéficiaire	grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,30 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

www.ms.niedersachsen.de/master/C22430638_N2711970_L20_DO_1674.html

Numéro de l'aide	X 789/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	HANNOVER, KRFR.ST. Article 107(3)(a)	
Organe octroyant l'aide	NBank Günther-Wagner-Allee 12 - 16 30177 Hannover www.nbank.de	
Titre de la mesure d'aide	Zuwendung zur Förderung der Integration von Frauen in den Arbeitsmarkt (FIFA) für Gesellschaft für Qualitätsentwicklung, Bödekerstr. 18,30161 Hannover Projekt: «Modellprojekt zur Förderung der Vereinbarkeit von Beruf und Familie» - RWB -	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Richtlinie über die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung der Integration von Frauen in den Arbeitsmarkt (FIFA) - MBl. 2007, Nr. 49, Seite 1399	
Type de mesure	Régime d'aide -	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Durée	1.7.2009 - 31.12.2011	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	grande entreprise	
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 0,24 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	—	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

www.ms.niedersachsen.de/master/C22430638_N2711970_L20_DO_1674.html

Numéro de l'aide	X 794/09	
État membre	Allemagne	
Numéro de référence de l'État membre	—	
Nom de la région (NUTS)	BRAUNSCHWEIG Zones mixtes	
Organe octroyant l'aide	Investitions- und Förderbank Niedersachsen – NBank Günther-Wagner-Allee 12-16, 30177 Hannover www.nbank.de	
Titre de la mesure d'aide	Gesundheitsprävention im Betrieb	
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	§ 44 Niedersächsische Landeshaushaltsordnung i.V.m. Art 39 VO (EG) Nr. 800/2008 (Allgemeine Gruppenfreistellungsverordnung) i.V.m. der Richtlinie über die Gewährung von Zuwendungen zur Förderung von Maßnahmen im Rahmen des Programms «Weiterbildungsoffensive für den Mittelstand (WOM)»	
Type de mesure	l'aide ad hoc - Bupnet GmbH	
Modification d'une mesure d'aide existante	—	
Date d'octroi	3.9.2009	
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Secteurs économiques éligibles au bénéfice de l'aide	
Type de bénéficiaire	PME	
Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	EUR 0,16 (millions)	
Pour les garanties	—	
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention	
Référence à la décision de la Commission	—	
Si cofinancement par des fonds communautaires	CCI-Code OP Ziel RWB: 2007DE052PO007 Genehmigt durch Entscheidung der Europäischen Kommission vom 13. Juli 2007 - 0,08 EUR (millions)	
Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Formation générale (art. 38, paragraphe 2)	60,00 %	10 %

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

http://cdl.niedersachsen.de/blob/images/C62448208_L20.pdf